

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 12 JUIN 1990

(48)

Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées se réunit à huis clos aujourd'hui à 16 h, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bruce Halliday (*président*).

Membres du Comité présents: Barbara Greene, Bruce Halliday, Peter McCreath, Christine Stewart, David Walker, Neil Young.

Membres suppléants présents: Bob Porter remplace Gilles Bernier; Stan Darling remplace Bill Attewell; Bob Hicks remplace Walter McLean; Brian White remplace Peter McCreath.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Jack Stilborn et William Young, attachés de recherche.

Conformément à l'alinéa 108(3)c) du Règlement, le Comité reprend l'étude d'un projet de rapport sur l'intégration économique des personnes handicapées.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le projet de rapport, modifié, soit adopté et devienne le deuxième rapport Comité permanent.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le président soit autorisé à apporter au rapport les changements de forme (typographie, grammaire, orthographe) jugés nécessaires, sans en altérer le fond.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le rapport soit publié sous forme de fascicule bilingue, avec couverture Mayfair, et que le tirage ne dépasse pas 10 000 exemplaires, le nombre réel devant être déterminé par le greffier après de plus amples consultations.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que le président soit autorisé à retenir les services d'une firme pour la production du rapport sur audiocassette.

Par consentement unanime, il est convenu, — Que, conformément à l'article 109, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale dans les 150 jours.

Le vice-président du Sous-comité des droits de la personne au niveau international présente le troisième rapport du Sous-comité.